Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 11 (1890)

Heft: 6

Artikel: Proposition pour la suppression de la traite dans le bassin du Congo

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133890

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à ceux qui sont dans le voisinage de la station de l'Équateur, pour leur prescrire de donner la chasse aux canots chargés d'esclaves qui viennent de la Loulongo ou d'autres rivières, et qui se rendent dans l'Oubangi pour y vendre leur cargaison humaine, destinée aux anthropophages de cette rivière. Déjà un certain nombre de ces canots ont été saisis et leur cargaison libérée. Dans tout le pays, les esclaves commencent à savoir qu'il suffit, dans les stations occupées par les blancs, de venir embrasser le mât au haut duquel flotte le drapeau bleu, pour devenir bientôt homme libre. A Bangala existe un village de ces libérés, qui s'y marient et deviennent briquetiers, scieurs de long, charpentiers, chauffeurs au service de l'État ou des établissements de commerce.

Tout récemment, au confluent de la Loulongo et du Congo, le croiseur de l'État indépendant a arrêté une pirogue chargée de 27 esclaves, qui ont été libérés.

M. Hinck, ancien agent de l'État indépendant du Congo aux Stanley-Falls, a été désigné par le Comité de la Société anti-esclavagiste de Belgique pour prendre la direction de la **première expédition vers** le Tanganyika par le Congo. Il partira, avec un adjoint, au mois de juin, et compte établir un premier poste sur le haut Lomami. Le même Comité a commandé à la Société Cockerill un steamer destiné au transport et au ravitaillement sur le haut Congo.

PROPOSITION POUR LA SUPPRESSION DE LA TRAITE DANS LE BASSIN DU CONGO

Pendant que les représentants des puissances civilisées cherchaient ensemble les moyens les meilleurs d'arriver à la suppression de la traite, M. E.-J. Glave, un des lieutenants de Stanley, publiait, dans le journal américain *Century*, un article sur le même sujet, dans lequel il suggère un moyen qui nous paraît offrir des chances d'efficacité, au moins dans le bassin du Congo, auquel il limite son étude. Ses propositions ne concernent que l'immense région riveraine du Congo, qui s'étend de Stanley-Pool aux Stanley-Falls. Là, la traite est essentiellement l'œuvre des indigènes; quoique Stanley ait trouvé des Arabes dans le bassin de l'Arououimi, que les agents de l'État indépendant du Congo aient été témoins de leurs déprédations le long du grand fleuve en aval des Stanley-Falls, et que le capitaine Wissmann ait constaté,

dans sa dernière traversée de l'Afrique, la dévastation, par les Arabes, de tout le territoire entre le Sankourou et le Lomami, cependant, comme le dit M. Glave, le problème, dans la plus grande partie de ce vaste bassin, ne se complique pas de l'élément arabe, plus intelligent, mieux organisé, plus redoutable en un mot, en tout cas moins sédentaire et par conséquent plus insaisissable.

Ce point posé, M. Glave énonce trois thèses, que sa longue expérience africaine lui permet d'affirmer péremptoirement, en ce qui concerne les tribus qui, dans cette région, se déciment mutuellement pour le service de la traite;

- 1° Le commerce des esclaves ne s'y complique d'aucun fanatisme religieux quelconque;
- 2° Les tribus y sont sans lien commun et divisées par des guerres incessantes de village à village, de famille à famille. Chaque village, de cinquante à soixante feux peut-être, est indépendant;
- 3° L'indigène ne cède à aucun autre argument qu'à la force, la supériorité matérielle.

Ces trois points constituent une grande différence entre la position de la question dans le bassin du Congo, et la manière dont elle se présente dans l'est, en face du mahométisme et de la complicité qui rend solidaires les Arabes et leurs auxiliaires indigènes.

L'État indépendant du Congo a eu l'excellente idée d'établir, dans la région du cours supérieur du fleuve, deux camps retranchés pour arrêter l'invasion des Arabes et de leurs mercenaires les Manyéma. Les puissances devront conserver à cet obstacle toute sa force et toute son importance. Une fois ce boulevard emporté par l'invasion arabe dans le bassin inférieur, les difficultés de la suppression de la traite seraient centuplées.

A partir de l'embouchure du Congo jusqu'à Stanley-Pool l'esclavage existe, mais sous une forme adoucie, exclusivement domestique. M. Glave pense que l'on peut réserver à plus tard les réformes à faire dans cette région. Entre Matadi et Stanley-Pool va être créé un chemin de fer qui aidera à faire disparaître la traite. Ce serait du Stanley-Pool que les opérations pour l'abolition devraient partir, pour s'étendre à l'est jusqu'aux Stanley-Falls, sur un espace de 2400 kilomètres environ. Les frais n'en seraient pas très considérables, relativement aux milliers de vies humaines qui pourraient être sauvées.

Il suffirait, au dire de M. Glave, d'une demi-douzaine de canots à vapeur rapides, montés chacun par une vingtaine de soldats indigènes bien choisis, et commandés par deux ou trois officiers européens accoutumés à la vie africaine et familiarisés avec les populations des rives du fleuve. Les officiers devraient être munis de pouvoirs étendus, leur conférant toute compétence pour agir au mieux de leurs lumières, même pour frapper un grand coup quand les circonstances l'exigeraient. En un mot, la police du fleuve et de ses abords devrait leur être remise, sans qu'ils eussent à rendre compte en détail de chaque opération, et surtout sans qu'ils eussent à attendre des ordres et des autorisations, quand une action immédiate viendrait à s'imposer.

Ces canots remonteraient et descendraient continuellement le fleuve. Leurs états-majors étudieraient avec soin les fluctuations de la politique locale; ils notifieraient aux notables de chaque village leur ferme volonté de mettre fin aux sacrifices humains, au cannibalisme, aux razzias de village à village. Il y aurait lieu de gagner le concours de quelques chefs influents et d'organiser, parmi les indigènes, une police secrète élémentaire. Tout village où, après avis donné, se continueraient les sanglantes cérémonies, serait attaqué, et brûlé s'il le fallait; les coupables en seraient exécutés. M. Glave qui connaît très bien le pays et ses habitants, ne doute pas que quelques exemples ne produisissent le meilleur effet.

Il y aurait aussi lieu d'établir des postes militaires à l'embouchure des tributaires du Congo, qui sont comme les chemins vicinaux par lesquels s'alimente le trafic des esclaves dont le fleuve est la grande route. A chacun de ces postes serait attaché un canot semblable à ceux que nous venons d'indiquer, et plus tard, des stations militaires devraient être établies au milieu des districts non riverains où la chasse aux esclaves règne habituellement.

M. Glave voudrait aussi qu'on rachetât les esclaves offerts en vente sur les marchés, et qu'on en fît des colons et des soldats, mais peut-être cela ne pourrait pas se faire sur une grande échelle et coûterait trop cher. Mais ce qui importe avant tout, c'est d'arrêter l'effusion du sang. Plus tard on pourra songer à l'abolition de l'esclavage lui-même.

Quelque vaste que puisse paraître au premier abord le projet de M. Glave, il n'est point cependant irréalisable. Une troupe de 300 ou 400 hommes, avec un état-major de 40 à 60 officiers blancs, y suffirait au début. Quant aux frais, M. Glave les évalue à un million ou un million et demi de francs par an. Ce ne serait pas payer trop cher les centaines de milliers de vies humaines sacrifié s chaque année avec des raffinements de cruauté révoltante. D'ailleurs, au bout de peu de temps ces frais diminueraient, par la force même des choses; et il ne s'écoule-

rait pas beaucoup d'années avant que les massacres eussent passé à l'état de souvenir. La prospérité, que la sécurité amène toujours avec elle, aurait converti les indigènes au nouvel ordre de choses en faisant appel à leurs intérêts.

Mais, où trouver le million et demi nécessaire pour couvrir les frais de l'entreprise proposée par M. Glave? A ce sujet, un collaborateur de la Gazette de Lausanne suggère une idée qui n'est pas neuve puisqu'elle est empruntée au Sou missionnaire, dont on connaît le succès. Elle a d'ailleurs été déjà appliquée avant la guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. Pendant nombre d'années, l'institution du Sou missionnaire pour la libération des esclaves a existé au canton de Vaud, et a permis de procurer la liberté à beaucoup de ceux qui en étaient privés au delà des mers. Dans le cas qui nous occupe, elle pourrait fournir des résultats bien autrement grandioses, parce que l'appel s'adresserait à tous sans distinction de partis politiques ou de confessions.

Il ne serait pas impossible, avec une publicité intelligente, avec la collaboration de la presse, des ministres des divers cultes, des éducateurs, des associations philanthropiques de tout genre, de réunir, dans les deux mondes, un million et demi, voire deux millions de souscripteurs, qui s'engageraient à verser 10 centimes par mois, soit fr. 1,20 par an pour ce but essentiellement louable et humanitaire.

A côté de l'œuvre des puissances, et de celle que pourront poursuivre les sociétés privées anti-esclavagistes, la croisade des bourses, et des petites bourses, beaucoup plus nombreuses que les grosses, arriverait à des résultats pratiques, surtout si l'administration des fonds était remise à une Commission d'hommes connus, protestants et catholiques, libres penseurs, positivistes, peu importe, unis par un seul lien, l'amour de l'humanité et le désir de faire quelque chose pour elle. Pour rassurer les soupçonneux et ne pas effaroucher les susceptibilités nationales, ces hommes seraient pris dans tous pays; leur appel, point de départ de l'œuvre, traduit en toute langue civilisée, reproduit par les journaux, devrait s'adresser à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ministres du culte, magistrats, instituteurs, membres de sociétés philanthropiques, ont quelque influence sur leurs semblables.

Le correspondant de la *Gazette de Lausanne* croit que les seules écoles primaires d'Europe et d'Amérique fourniraient la somme nécessaire. Si les résultats dépassaient le chiffre sus-indiqué, il y aurait certes, assez d'occasions pour utiliser le surplus, en élargissant le but. « Un

fait demeure certain, » ajoute-t-il, « c'est que l'heure du continent noir a sonné, que Dieu semble le présenter, à la fin de ce siècle, à la civilisation blanche, comme une conquête à faire; et puisqu'une grande rivière peut seule emporter des montagnes d'iniquités, il faut, suivant le proverbe, faire appel aux petits ruisseaux. Demandons-nous si le plan de M. Glave n'est pas, à tout prendre, le plan immédiatement pratique, parmi ceux qui ont préoccupé l'opinion publique; et si le décime libérateur ne pourrait pas, en une large mesure, en acheminer l'exécution. »

BIBLIOGRAPHIE 1

D' Emil Holub. Von der Capstadt ins Land der Maschukulumbe. Wien (A. Hölder), I Band. 1888, 1889, 1890, in-8°, 560 p. avec nombreuses illustrations et carte. L'ouvrage paraît à raison de 2 livraisons par mois. Prix de chaque livraison, 30 kr. — Avec la 18^{me} livraison se termine le premier volume de cet important ouvrage. Ce voyageur conduit les lecteurs jusque dans le bassin du Zambèze. Dans le second volume, il franchit le fleuve et s'avance vers le nord dans la direction du pays des Ma-Choukouloumbé, inconnu avant lui. On pourrait difficilement trouver un récit de voyage présentant plus d'attrait que celui du D^r Holub. La narration par elle-même est des plus captivantes; cette petite caravane de blancs et de nègres qui s'avance lentement à travers le Transvaal occidental et les pays de Khama et de Lo-Bengula, par Shoshong, le bassin du Makarrikarri et Panda-Ma-Tenka, en chassant et en étudiant le pays, est tout à fait intéressante à suivre dans ses pérégrinations. Le récit est si bien conduit et accompagné de tant de détails qu'on la voit parcourant cette vaste contrée et qu'on partage ses joies et ses souffrances. La douleur ne lui fut pas épargnée, car le premier volume se ferme sur deux tombes, celle de Spiral et de Karl Bukacz, brisés par la fatigue et la maladie.

A côté de ces épisodes navrants, ce livre fournit une description complète de la nature du pays, de sa flore et de sa faune, écrite de main de maître, car le D^r Holub est un naturaliste consommé qui joint à son érudition un grand talent d'écrivain. Tout le monde, même les personnes peu initiées aux choses de la science, peut lire son ouvrage et en

^{&#}x27; On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'Afrique explorée et civilisée.